



Hôtel de la Métropole, Vendredi 26 mai 2023



Politiques et programmes européens : traductions sur le terrain

Interventions de 9h à 10h30

Compte-rendu de l'intervention de Valérie Drezet-Humez sur les priorités de la Commission européenne

L'objectif majeur du budget pluriannuel 2021-2027 et du plan de relance européen NextGenerationEU est d'articuler entre les objectifs, les priorités politiques, et leurs traductions concrètes dans la vie des citoyens européens. Il convient de souligner que ce budget est le plus important dont l'Union ait bénéficié depuis sa création (1200 milliards d'euros), et que NextGenerationEU représente le premier endettement commun aux 27 (800 milliards).

Le budget 2021-2027 bénéficie à la PAC ainsi qu'à la cohésion des territoires à hauteur de 30% chacun. Le reste du budget est consacré aux priorités politiques actuelles des transitions numérique et verte. Le projet phare de la période est le pacte vert européen, le Green Deal. La neutralité carbone est une composante majeure de ce pacte, traduit notamment par le paquet législatif "Fit for 55" concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre européennes d'ici 2030. De plus, dans le cadre du financement européen des plans de relance nationaux post covid-19, les États-membres doivent consacrer au moins 37% de leur plan de relance à la transition verte pour bénéficier des financements communs. La transition numérique est aussi au centre des priorités européennes pour la période. Elle bénéficie de 20% du budget pluriannuel. Deux paquets législatifs s'associent à cet objectif : le



Digital Market Act, et le Digital Service Act. Le premier vise à contrer les majors du numérique et aider les concurrents à briser la situation d'oligopole, le second à rendre les plateformes de contenu responsables des contenus hébergés. De plus, cette année marque les cinq ans du RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données). Le défi de ces transitions est qu'elles soient justes. Ainsi, les instruments d'aide visent en grande partie les PME, et les institutions œuvrent à mitiger les effets de la pénurie de gaz et de la guerre russe en Ukraine.

De plus, le programme Erasmus a vu son budget être multiplié par deux par rapport à la période 2014-2020. Ainsi, le nombre de projets financés va considérablement augmenter.

Enfin, il est important de rappeler que l'Union Européenne dispose d'une avance certaine en ce qui concerne l'Hydrogène comme source d'énergie. C'est en Europe que l'on dispose du plus grand nombre de brevets sur ces technologies. Le nouveau plan industriel européen est un plan d'avenir pour conduire l'UE vers une indépendance technologique et énergétique, en réduisant le plus possible les dépendances en matériaux et en biens manufacturés, le tout sans arrêter les échanges avec le monde.

Compte-rendu de l'intervention de Bélen Molla-Diez du CIDEM sur le programme CERV

Le programme Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs est un nouveau programme du CFP 2021/2027. Le CIDEM est le point de contact national du CERV, il informe et accompagne sur le dépôt de dossier. Concernant le budget et le financement, il y a un montant de 171 millions pour 2023 puis de 180 pour 2024, pour augmenter progressivement sur le CFP.

Le CERV est formé par la fusion d'anciens programmes tournés autour de la notion de citoyenneté (lutte contre les discriminations et violences, engagement citoyen...). On en retire des objectifs généraux : création et promotion d'espaces d'échanges et de débats pour les citoyens et les structures ; protection et promotion des droits et valeurs. Le programme finance des activités variées : formations, ateliers, colloques, séminaires. Il est constitué de quatre volets.

Le premier volet, sur les valeurs de l'Union, concerne dorénavant également la promotion et la protection des droits de la Charte des Droits Fondamentaux. Les appels à projets portent sur la protection des droits au sens large, la promotion et le renforcement de la Charte des Droits Fondamentaux et le financement structurel des grands réseaux européens.

Le deuxième volet concerne la lutte contre les discriminations. Les appels à projet, listés sur le diaporama, portent notamment sur la lutte contre la discrimination au sens large et sur la protection des droits des enfants.

Troisième volet : engagement et participation des citoyens. Il finance trois types de projets :

- Les projets mémoires : concernent la mémoire, l'histoire commune européenne, l'histoire de la construction européenne.



- Les projets engagement et participation des citoyens pour lesquels seule la société civile peut être porteur de projet, les autorités publiques pouvant être partenaires.
- Les projets réseaux et jumelages de villes : part la plus conséquente du financement CERV. Les objectifs sont classiques : promotion des échanges citoyens et de l'interculturalité entre territoires européens, travail en coopération contre les discriminations. Taux de réussite conséquent en France (7 projets financés sur 8 en 2022) et en Italie (25 jumelages financés sur 31 projets déposés).
 - Priorité n°1 sur les jumelages de villes : favoriser la solidarité transfrontalière, les échanges entre citoyens, travail sur les politiques de la Commission Européenne, ... (voir le diaporama pour plus de précisions). Pour être éligibles, les projets de jumelages de ville doivent concerner au moins 2 États dont un État membre de l'UE, avec des événements impliquant au moins 50 personnes dont 25 internationaux. Le budget est forfaitaire et il n'y a pas besoin de préfinancement.
 - Priorité n°2 sur les réseaux de villes : sur 2023, travail sur la sensibilisation des 30 ans de Maastricht. Pour 2024, travail sur les élections européennes. Les projets de réseaux de villes sont plus conséquents : jusqu'à 2 ans et pas de limite forfaitaire au financement. Un tel projet doit concerner au moins 4 pays dont 2 États membres et les États tiers ne perçoivent pas de financements.

Présentation d'un projet AURA réseau de ville portant sur 10 communautés rurales. Portrait sur la montée en compétences, les échanges de bonnes pratiques face au changement climatique, la mise en place des politiques de résiliences et de politiques publiques ensuite transférées à l'UE

Quatrième volet : Daphné. Il permet de financer les projets de lutte contre les violences faites aux femmes et aux minorités LGBTQ+.

Compte-rendu de l'intervention de Mirya Duran sur les bureaux territoriaux du programme Erasmus +

L'avantage majeur du programme Erasmus + est qu'il permet de développer considérablement les compétences, autant pour les personnes partant à l'étranger que pour les personnes recevant. De plus, la participation à ce programme permet la construction de réseaux et de partenariats, qui permettent d'aller plus loin dans les projets, et de développer une certaine ouverture d'esprit.

Ce programme vise tous les publics, pour tous les âges, tout au long de la vie.

Le programme Erasmus + est généralement bien connu des organismes qui peuvent y participer (établissements d'enseignement supérieur, du secondaire, du primaire). Cependant, il existe des organismes qui ne le connaissent pas, peu ou mal. Les bureaux



territoriaux permettent donc d'identifier ces organismes et de leur transmettre de l'information pour qu'ils puissent en bénéficier.

Le travail des bureaux territoriaux est d'informer les acteurs sur le programme, dans une perspective de proximité avec les acteurs avec une présence dans tous les départements de la région, de transversalité avec des liens professionnels qui permettent la redirection vers les acteurs compétents, de gratuité et de disponibilité, avec la possibilité d'interventions à visée informative et une aide à l'émergence de projets.

En 2022, le bureau territorial en AURA a accueilli environ 1200 personnes, ce qui représente selon les estimations régionales à peine 10% des personnes mal informées sur le territoire. Pour terminer, il semble important de souligner que la région Auvergne-Rhône-Alpes reste malgré tout bien informée en France, puisqu'il n'existe que cinq bureaux territoriaux en France, dont quatre en métropole.

Merci à nos intervenant.e.s :



Valérie DREZET-HUMEZ

Cheffe de la Représentation de la Commission Européenne en France à Paris



https://france.representation.ec.europa.eu/valerie-drezet-humez_fr



Belén MOLLA-DIEZ

Chargée de Mission- Programme européen "Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs"



<https://www.linkedin.com/in/bel%C3%A9n-molla-diez-3b50691b0/?originalSubdomain=fr>



Mirya DURAN

Chargée de missions mobilité et formation.

<https://www.info-jeunes.fr/qui-sommes-nous-CRIJ-Auvergne-Rhone-Alpes>

